



EXTRAIT
ÉLECTION / ASSERMENTATION
Séance du Conseil communal du 6 octobre 2026
Présidence : Renato Rutta

Conformément aux chiffres 3 et 4 de l'ordre du jour, le Conseil communal de Jouxens-Mézery a procédé lors de sa séance du Conseil communal à :

3. Assermentation des membres du Conseil communal conseillers communaux excusés lors de la séance du 23 juin 2026

Le Président du Conseil communal donne lecture de la formule de serment prescrit à l'article 9 de la Loi sur les communes.

- Hugo Benoit
- Sébastien Berclaz
- Valeh Berclaz
- Pierre-Cédric Bonnet
- Matthieu Burkhard
- Benjamin Mubiayi Bamona
- Isabelle Mühlheim
- Philippe Mühlheim

À l'appel de son nom, chaque conseiller solennise la promesse. Il est de ce fait installé membre du Conseil communal.

4. Élection du Vice-Président du Conseil communal

Candidat : Sébastien Berclaz

Le nombre de candidat est égal au siège à repourvoir. Le Conseil communal accepte l'élection tacite. Sébastien Berclaz est élu tacitement Vice-président du Conseil communal pour l'année 2026-2027.

Ainsi délibéré en séance le 6 octobre 2026.

Le Président

Renato Rutta



La Secrétaire

Nicole Christe